

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3498 - VENDREDI 24 MAI 2019

POINTE-NOIRE

Les commerçants occupent les emprises du CFCO

Les emprises du quai de la gare ferroviaire délabrée du Fonds Tié-Tié, à Pointe-Noire, constituent aujourd'hui un des grands centres commerciaux les plus anarchiques de cette ville. Dans la zone de stationnement et de manœuvre des trains, à quelques centimètres des rails, les étalages des vendeurs s'étendent à perte de vue. Le risque d'être percuté par une locomotive ne leur dit rien alors qu'un tel drame est survenu en janvier dernier. « Ici nous sommes très prudents », a fait savoir une commerçante de friperie, ajoutant que les commerçants attendent la fin des travaux du marché en construction.

Page 4



CÉLÉBRATION

Présence Africaine visite le fleuve Congo

C'est par une excursion littéraire sur le fleuve Congo que les festivités marquant les 70 ans de la maison d'édition *Présence Africaine* vont se clôturer ce vendredi.

Commencées le 21 mai, ces festivités ont été marquées par la remise d'ouvrages à l'Institut français du Congo et à l'Université Marien-Ngouabi, l'organisation de tables rondes en hommage à Alioune Diop, fondateur de *Présence Africaine*, et à l'aventure éditoriale qu'il a engagée, en France, quatre ans après la Deuxième Guerre mondiale.

Page 6

CONGO-FMI

Une autre session extraordinaire du parlement attendue

Après la session extraordinaire consacrée au rééchelonnement de la dette congolaise envers la Chine, une autre pourrait être convoquée, dans les tout prochains jours, pour examiner et adopter trois rapports liés aux négociations entre le Fonds monétaire international (FMI) et le Congo. Il s'agit des contrats de préfinancement conclus par la Société nationale des pétroles du Congo ; tous les accords particuliers de financement d'infrastructures subventionnés par des prélèvements en nature issus des recettes pétrolières et tous les projets mis en œuvre par le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux entre 2014 et 2017.

Page 2



Le ministre des Finances, Calixte Nganongo

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Impliquer les artisans dans la chaîne de valeur de l'industrie

Afin d'aider les artisans et opérateurs économiques congolais à mieux contribuer à la diversification économique du pays, l'ambassadeur de la Namibie au Congo, Vilio H. Hifindaka, entend partager l'expérience de son pays en matière de transformation des produits miniers, un secteur à fort impact en termes de croissance, de création d'emplois et d'exportation. Au cours d'une rencontre, le 20 mai, avec les représentants de la Chambre de commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des métiers du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, le diplomate namibien a plaidé pour une meilleure implication des acteurs locaux dans la chaîne de valeur de l'industrie minière.

Page 3

FOOTBALL

Etoile du Congo obtient son ticket pour la coupe de la CAF

L'Etoile du Congo sera le seul représentant du Congo l'année prochaine à la coupe africaine de la confédération. Elle a validé son ticket à l'issue du match contre le Club athlétique renaissance aiglons. Après avoir manqué les deux dernières éditions, l'Etoile du Congo avait à cœur l'envie de revenir au premier plan. « Le championnat n'est pas

encore fini. Il reste un match contre la Jeunesse sportive de Talangaï pour bonifier cette deuxième place. Et si on réussissait à battre cette équipe, cela fera toute une phase retour sans défaite. C'est un record pour nous. Finir en beauté serait exceptionnel », a déclaré l'entraîneur des Stelliens, Cédric Nanitélamio.

Page 11



L'équipe d'Etoile du Congo

Éditorial

Croisière

Page 2

ÉDITORIAL

Croisière

Nous en rêvions depuis longtemps mais voici que le rêve devient réalité puisque tout au long de la journée qui commence, des écrivains, des philosophes, des poètes, des artistes se retrouveront à bord d'un navire, le Pégase, qui remontera le Pool Malebo jusqu'au point où les deux rives du fleuve Congo se rejoignent pour gagner, à des milliers de kilomètres, le cœur de l'Afrique centrale et les Grands Lacs.

Ce rêve, nous le nourrissons depuis longtemps et nous en avons parlé ici même à plusieurs reprises, mais pour le réaliser, il fallait qu'un événement majeur permette de le concrétiser. Et c'est bien ce qui s'est produit lorsqu'en plein accord, la famille d'Alioune Diop, fondateur de la revue et des *Éditions Présence Africaine*, l'Université Marien-Ngouabi et l'Institut français du Congo ont décidé de s'associer avec l'Agence d'information d'Afrique centrale, maison mère de notre groupe de presse, pour célébrer à Brazzaville le soixante-dixième anniversaire de la création de cette vénérable institution.

Venant au terme d'une semaine qui a vu se tenir, en divers lieux de la capitale du Congo, des réunions et des débats à l'occasion desquels de nombreuses personnalités du monde littéraire et universitaire ont échangé sur les sujets les plus divers, cette croisière sur le fleuve Congo permettra de débattre aussi sur l'aide qu'il convient aujourd'hui d'apporter à *Présence Africaine* pour l'aider à poursuivre la mission assignée par son fondateur, il y a soixante-dix ans. Un enjeu majeur pour la littérature africaine!

Digne d'être inscrite en bonne place dans le Patrimoine immatériel de l'humanité en raison du rôle qu'elle a joué hier dans la libération de nos peuples et de la place qu'elle occupe toujours aujourd'hui dans la littérature mondiale, la maison d'édition, dont le siège est situé à Paris rue des Ecoles, à deux pas du Panthéon, *Présence Africaine* doit plus que jamais être accompagnée et soutenue. Sans, bien sûr, que sa liberté et son indépendance se trouvent menacées de quelque façon que ce soit.

Il va de soi que nous ferons tout nous-mêmes pour accompagner *Présence Africaine* dans la poursuite de cette longue et belle marche en avant.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Une autre session extraordinaire serait en vue

Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a récemment assuré les députés que le gouvernement leur transmettra sous peu, les trois rapports distincts exigés par le Fonds monétaire international (FMI).

Dans le communiqué final rendu public à l'issue de sa dernière mission au Congo, le FMI a demandé aux autorités congolaises de transmettre au parlement, au plus tard fin mai, trois rapports distincts. Il s'agit notamment des contrats de préfinancement conclus par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) ; tous les accords particuliers de financement d'infrastructures financés par des prélèvements en nature issus des recettes pétrolières, ainsi que tous les projets mis en œuvre par le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux entre 2014 et 2017. Le Congo devrait publier également, avant la fin de ce mois, les tableaux de réconciliation des flux pétroliers audités par le cabinet KPMG.

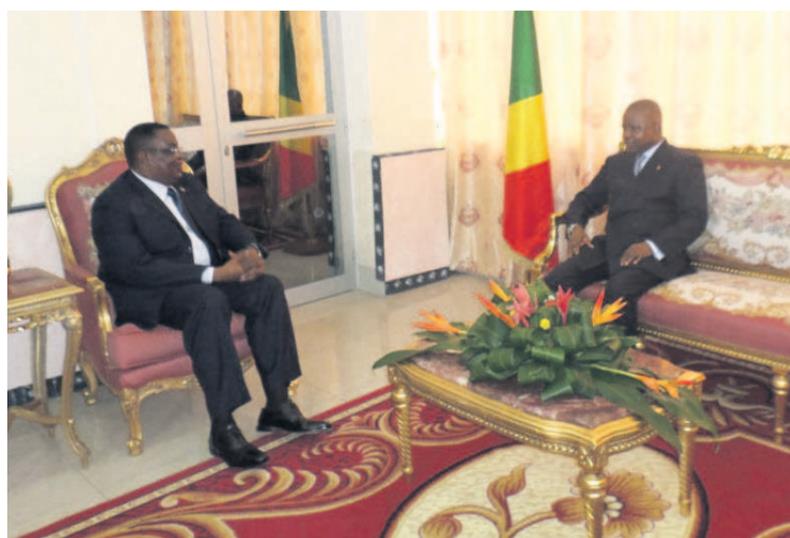
Interpellé par le député Pascal Tsaty-Mabiala, chef de file de l'opposition constitutionnelle congolaise, sur le silence du gouvernement au sujet de cette dernière exigence du FMI, le ministre des Finances s'est montré rassurant. « *Concernant ce qui a été mis à la charge de la SNPC et des Grands travaux, nous voulons vous rassurer que ce travail est fin prêt, c'est sûr que nous allons nous atteler à ce que cela soit transmis au parlement avant la fin du mois de mai* », avait assuré Calixte Nganongo. Cette réponse du ministre en charge des Finances et du budget n'exclut donc pas la convocation d'une nouvelle session extraordinaire au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

Le Congo et la Guinée équatoriale envisagent de raffermir leurs échanges

Reçu en audience le 23 mai à Brazzaville, le nouvel ambassadeur de la Guinée équatoriale au Congo, Samuel Ateba Owono Iyanga, a dit avoir échangé avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, sur plusieurs questions, notamment le renforcement des échanges entre les universités des deux pays, le transport et autres domaines. « *Je suis le nouvel ambassadeur de la République de Guinée équatoriale auprès du gouvernement de la République du Congo et en cela, il était question que je vienne rendre visite au président du Sénat pour faire le tour d'horizon de la coopération entre nos deux pays* », a indiqué le diplomate équato-guinéen. Il a également signifié que son mandat au Congo sera de dynamiser la coopération entre les deux pays. Samuel Ateba Owono Iyanga a, par ail-



Samuel Ateba Owono Iyanga échangeant avec Pierre Ngolo

leurs, laissé entendre que le président du Sénat l'a informé de l'invitation adressée au parlement de la Guinée équatoriale d'assister au grand forum qui aura lieu à Brazzaville en juillet, avec le parlement panafricain.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'ambassadeur Vilio Hifindaka plaide pour une transformation locale des ressources minières

Le diplomate namibien au Congo a séjourné à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, où il a échangé avec les opérateurs économiques locaux sur les opportunités de la chaîne de valeur de l'industrie minière.

La descente de l'ambassadeur de la Namibie, le major-général Vilio H. Hifindaka, s'inscrit dans le cadre de la coopération économique entre les deux pays. Le diplomate entend partager l'expérience de son pays en matière d'extraction et de transformation des produits miniers, ainsi que leur impact en termes de croissance, de création d'emplois, d'exportation... Lors d'une rencontre avec les représentants de la Chambre de commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des métiers du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, le 20 mai, l'ambassadeur a évoqué la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour permettre aux artisans et opérateurs économiques de pouvoir mieux exercer leurs activités.

Il a cité l'exemple de son pays, quatrième exportateur de minerais en Afrique, qui a pu réaliser d'importants chantiers grâce aux revenus de ses industries extractives. Ainsi, a-t-il dit, le

Congo et la Namibie ont signé quatorze protocoles d'accord en vue de renforcer leur coopération et l'assistance mutuelle.

Outre le secteur des mines, les deux pays vont collaborer dans les domaines agro-pastoraux et la pêche par le biais de leurs chambres de commerce. La Namibie a une expérience poussée dans l'exportation de la viande de bœuf et de porc aux États-Unis, en Europe et à Cuba, y compris dans l'élevage de la faune protégée.

De quoi satisfaire Crépin Bounbou, le secrétaire général de la Chambre de commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des métiers du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Il a souhaité que le diplomate namibien joue le rôle de facilitateur auprès des opérateurs économiques de son pays pour qu'ils organisent une mission d'affaires dans les trois localités. « Cette rencontre vient à point nommé pour la Chambre de commerce qui, dans le cadre de la mise en



œuvre de son programme d'activité, cherche des partenaires fiables pour améliorer le climat des affaires. Cette maison des opérateurs économiques se trouve dans une zone dite le grenier de

l'économie congolaise », a estimé Crépin Bounbou, rapporte l'Agence congolaise d'information.

Sa structure va organiser sous peu un salon des produits du terroir afin d'attirer les projec-

teurs sur cette partie du pays. « Valorisation des produits du terroir en vue de conquérir les marchés internationaux », c'est le thème retenu par les initiateurs de l'événement.

Fiacre Kombo

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE MFILOU 1

Les maraîchers dotés du matériel aratoire

Dans la suite des actions communautaires en faveur de sa base, dans le septième arrondissement de Brazzaville, le député Sylvain Samba a fait don, le 18 mai, d'un lot de matériel agricole à quelques groupements des maraîchers et remis des équipements sportifs à des clubs de jeunes pour les encourager.

Des pelles, râteaux, arrosoirs, houes ont été offerts à deux groupements par quartier sur les neuf que compte la première circonscription électorale de Mfilou. De même, les jeunes des quartiers Mbimi, Kiéfé-Tenard, Massina et autres ont reçu des équipements sportifs constitués de ballons et maillots. Heureux d'avoir reçu ce matériel, les maraîchers du quartier Mbimi ont, de vive voix, remercié leur député et promis d'accroître leur production.

Outre le don, au cours de cette rencontre, Sylvain Samba a aussi rendu compte des travaux de la cinquième session ordinaire de l'Assemblée nationale.

Il a rappelé que la présente législature qui compte déjà cinq sessions ordinaires et deux extraordinaires a mis tout en œuvre pour faire bouger les lignes sur les plans de l'économie, l'éducation, l'asanté, l'environnement ainsi que les rapports avec les pays étrangers.

« Depuis la première session en 2017, jusqu'à la dernière, soixante-quatorze lois ont été adoptées et toutes ont fait l'objet de profonds examens concertés. C'est le cas de la loi portant création du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entre-

prises et de l'artisanat. Grâce à cette loi, les petits entrepreneurs et artisans peuvent bénéficier des aides de l'Etat », a-t-il signifié.

Sylvain Samba a également informé ses mandants de ses interventions dans l'hémicycle, notamment sur le financement du port autonome d'Oyo en construction, sur la loi fixant les missions, l'or-

ganisation et le fonctionnement de la police nationale.

« Nous veillerons à ce que toutes ces lois soient intégralement et strictement appliquées. Mes interventions ont également porté sur l'urgence à désenclaver le quartier Makazou, sur la réhabilitation du réseau électrique qui dessert les quartiers, sur le rem-

blayage des routes délabrées de notre circonscription et la nécessité d'autoriser les traversées par pirogue de la rivière Djoué », a-t-il indiqué.

Sur ce sujet, la population riveraine a supplié le député afin qu'il plaide pour la réouverture de ces pirogues qui jadis écourtaient les distances d'un quartier à un autre. « Vous avez du

prix à mes yeux, ma gloire, c'est de vous voir dans le bien-être. C'est pour cette raison que j'ai été à pied d'œuvre, ne ménageant aucun effort, pour être à votre service. Des infrastructures scolaires délabrées ont été réfectionnées, le cas de l'école Mouyélo de Kiéfé-Tenard, du collège d'enseignement général de Mfilou, de l'école primaire Bountsougou », a-t-il renchéri.

Par ailleurs, Sylvain Samba a annoncé quelques projets qu'il entend réaliser, question de donner une réponse adéquate aux nombreuses préoccupations de sa base. Il s'agit, dans un proche avenir, de l'érection d'un ouvrage reliant les quartiers Moutabala et Ngamoukassa. De même, a-t-il ajouté, la passerelle qui relie le quartier Massina au quartier Château d'eau sera rallongée et un centre de secours de santé publique verra bientôt le jour à Nzoko.

Le député de la première circonscription électorale de Mfilou a invité sa population à taire les querelles, les passions et les égoïsmes pour privilégier les intérêts communs afin d'aller de l'avant. « Je suis avec vous de tout cœur et, ensemble, nous ferons des prouesses », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba



Sylvain Samba offrant le don aux bénéficiaires

POINTE-NOIRE

Les commerçants prennent place sur le quai de la gare ferroviaire du Fonds Tié-Tié

Dans la zone de stationnement et de manœuvre des trains, à quelques centimètres des rails, les étalages des vendeurs s'étendent à perte de vue. Le risque d'être percuté par une locomotive ne leur dit rien alors qu'un tel drame est survenu en janvier dernier.

Les emprises du quai de la gare ferroviaire délabrée du Fonds Tié-Tié constituent aujourd'hui un des grands centres commerciaux les plus anarchiques de Pointe-Noire, capitale économique du pays. Le mythique marché d'à côté ne suffit plus à contenir le nombre de commerçants qui s'accroît jour après jour jusqu'à gagner du terrain pour s'installer, depuis des années déjà, dans un périmètre dédié au passage et à la manœuvre des trains. A l'ombre des parasols parsemés dans cette zone du Chemin de fer Congo Océan, ils étalent les denrées alimentaires et bien d'autres produits. Les hangars de friperies, les dépôts de marchandises, les restaurants un peu plus loin y sont sortis de terre. D'autres vendeurs étalent leurs marchandises carrément au pied des wagons stationnés.

Il y a même des passants épuisés par la marche qui n'hésitent pas à se reposer sur des wagons, prendre pai-

siblement de l'air les yeux fermés comme pour ne pas voir le danger qu'il y a en permanence.

Danger

« Ici nous sommes très prudents », a fait savoir une commerçante de friperie. Les bénéfices réalisés dans le commerce semblent les aveugler au point de ne pas voir le danger. Pourtant, le 4 janvier dernier, une commerçante enceinte a été écrasée par un train. Celle-ci voulait sauver son fils qui se dirigeait vers le train qui passait. Le drame a plongé les commerçants dans l'émoi mais n'a réellement rien changé. Ils ont repris position le lendemain au bord des rails, se disant n'avoir pas le choix.

Déguerpissement

Ces vendeurs disent attendre impatiemment la fin des travaux du marché en construction pour libérer les emprises du quai de la gare ferroviaire. L'accélération desdits travaux serait donc la meilleure manière de les faire partir de là



Des clients devant une commerçante au pied des wagons

sans user de la force pour éviter les remous. Mais la crise que traverse le pays ralentit le processus et rend le danger de plus en plus permanent.

sont aujourd'hui sur les trottoirs exposés aux accidents de voie publique auxquels une partie du taux de mortalité est amputée. Certains d'entre eux

été lancés il y a plus de deux ans. Le chantier est abandonné. Quelques agents des entreprises privées de sécurité y montent la garde pour éviter que les lieux deviennent un sanctuaire du banditisme. L'Etat, garant de la sécurité des personnes et des biens, devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour remettre les choses dans l'ordre et éviter le pire.

Rominique Makaya

« Ici nous sommes très prudents »

Par ailleurs, au Grand marché de Pointe-Noire, la réalité semble être la même. Les commerçants qui vendaient sur le site en construction

ont été affectés au marché du « Oui » dont le nom marque l'approbation au référendum constitutionnel de 2015. Les travaux au Grand marché ont

CONSOMMATION

Légère hausse des prix des produits à Brazzaville

Depuis quelques mois, on constate l'augmentation des prix des denrées alimentaires tels que le fougou, le manioc ainsi que les fruits sur le marché brazzavillois. Une augmentation qui se justifie, d'après les commerçants, par la dégradation de la route nationale n°2.

La situation impacte considérablement le panier de la ménagère. La dégradation de la route nationale 2 a pour, entre autres, effets d'allonger le temps habituel des trajets. Cela réduit non seulement le nombre de voyage à effectuer par les véhicules mais aussi la quantité des marchandises à transporter à destination de Brazzaville. De gros nids-de-poule mettent à rudes épreuves les amortisseurs des véhicules. Les commerçants dont l'activité constitue la principale source de revenu, en paient également les frais.

«...le pays est en crise mais les prix des denrées ne font que grimper sur le marché. On n'ignore comment on va pouvoir nourrir nos familles », s'est lamentée une ménagère rencontrée au marché du lycée Thomas-Sankara, avant de relever que même le manioc qui était acheté à 500

coûte maintenant 1000 FCFA.

Béatrice, une vendeuse de fougou au marché Texaco, à Ouenzé, le cinquième arrondissement, a, pour sa part, souhaité que les autorités résolvent au plus vite le problème de la

route. « J'ai du mal à liquider ma marchandise à cause des prix qui sont tellement élevés, vu qu'il n'y a pas d'argent. Le sac de fougou qui était vendu à 23 000 coûte actuellement 26 000 voire 30 000 FCFA »,

a-t-elle confié.

Et, à une autre vendeuse de fruits de renchéir : « On ne s'en sort pas par manque de bénéfices. Un sac de fruits qu'on achetait à 5000 francs coûte actuellement 12 000

ou 13 000 francs CFA. Il arrive aussi que les fruits pourrissent en route à cause de la route devenue presque impraticable ».

La réalité des marchés de la partie nord de la ville est la même dans ceux de la partie sud. Au marché Commission, dans le premier arrondissement par exemple, le prix du sac de fougou oscille entre 28 000 et 32000 F CFA. Ce qui n'était pas le cas auparavant. Soulignons que ces prix ne sont pas fixes et varient selon les marchés et les difficultés que rencontre chaque véhicule le long du trajet.

Notons que les prix des produits congelés ont également augmenté sur le marché. Des véhicules les transportant en provenance de Pointe-Noire déboursent dorénavant un peu plus cher qu'avant pour les frais de péage, selon les grossistes.

Gloria Lossele (stagiaire)



Une vendeuse de fougou attendant désespérément la clientèle

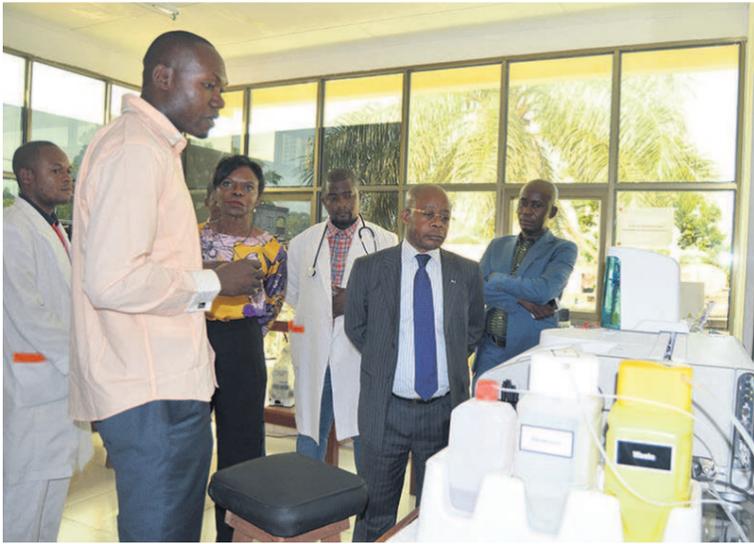
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le gouvernement apporte son soutien au secteur privé

Visitant les installations de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, le 22 mai à Brazzaville, le ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a indiqué que l'exécutif accompagnera toujours les structures privées qui font avancer la cause de la recherche scientifique dans le pays.

Laboratoire d'analyses médicales doté des équipements de pointe, les unités où sont réalisées les études épidémiologiques, cliniques et des interventions sur les maladies qui constituent un problème de santé publique dans le pays, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique s'est fait une idée de l'ensemble des compartiments de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, présidée par le Pr Francine Ntumi. « Nous sommes venus nous assurer que le travail que fait la Fondation congolaise pour la recherche scientifique répond aux normes », a déclaré Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, visiblement satisfait par le travail qui s'y fait même s'il a souligné que la satisfaction viendrait normalement de la population qui doit profiter des retombées de la recherche scientifique.

Le gouvernement n'appuie pas uniquement les structures publiques impliquées dans la recherche scientifique, a précisé le ministre. La présidente de la Fondation, le Pr Francine Ntumi, a, d'ailleurs, reconnu les efforts consentis par l'exécutif pour accompagner sa structure



Le ministre de la Recherche scientifique visitant le laboratoire de la Fondation congolaise pour la recherche médicale

en lui donnant un espace de travail au sein de la cité de scientifique. « C'est déjà un pas important. Le reste se fera étape par étape », a-t-elle reconnu. Le ministre, pour sa part, a salué le fait que la Fondation a travaillé en intelligence avec le Laboratoire national de santé publique lorsque l'épidémie de chikungunya s'est déclaré dans le pays. Pour Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, la recherche scientifique doit d'abord profiter à la population et participer activement au développement du pays. Il

ne s'agit donc pas, selon lui, de faire la recherche qui ne mène nulle part.

Par la même occasion, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a annoncé la tenue à Brazzaville, du 27 au 30 du mois en cours, d'un atelier sur les phytomédicaments en collaboration avec l'Institut de recherche des sciences de la santé du Burkina Faso. Les phytomédicaments, précisons-le, sont des médicaments fabriqués à partir des plantes.

Rominique Makaya

LIBYE

Emmanuel Macron demande une cessation des hostilités

Le président français a fait part, le 22 mai à Paris, à l'homme fort de l'est libyen de ses préoccupations sur la situation dans ce pays, insistant pour qu'une cessation des hostilités « intervienne le plus tôt possible », selon l'Élysée.

Le palais présidentiel de l'Élysée a reconnu que « la défiance entre les acteurs libyens est plus forte que jamais » et évoqué « l'impasse entre le souhait de la communauté internationale pour une cessation des hostilités et la manière de voir du maréchal Haftar ».

Répondant au chef de l'Etat français, le maréchal libyen, Khalifa Haftar, a déclaré que les conditions n'étaient « pas réunies » pour un cessez-le-feu autour de Tripoli mais il a reconnu qu'une reprise d'un dialogue politique serait nécessaire pour sortir de la crise, a indiqué la présidence française à l'issue de la réunion.

Durant les échanges, en présence du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, le maréchal a « longuement expliqué et justifié », selon la présidence française, l'offensive militaire qu'il a lancée début avril sur Tripoli pour, a-t-il dit, lutter contre « les milices privées et les groupes radicaux » dont l'influence grandit dans la capitale. Son autoproclamée Armée nationale libyenne fait cependant face à la résistance des forces du Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale et basé dans la capitale. Le maréchal Haftar a présenté à Emmanuel Macron la situation sur le terrain comme étant « en progrès et en dynamique », en affirmant qu'il consolidait « progressivement ses positions ».

L'Élysée a annoncé que la diplomatie française serait « très active dans les prochaines semaines » pour essayer de favoriser une solution, en maintenant « un dialogue constant » avec l'ONU, l'Italie, ancienne puissance coloniale, les autres capitales européennes, Washington et les acteurs régionaux comme l'Égypte. « Nous ne sommes pas naïfs » face à « une situation délicate et difficile à décrypter », a-t-on précisé de même source. Emmanuel Macron avait reçu, le 8 mai, le chef du GNA, Fayez al-Sarraj, qui avait accusé la France de soutenir le maréchal Haftar. Des critiques jugées « inacceptables et infondées » par Paris qui lui avait alors réaffirmé son « soutien ». Depuis le début de l'assaut des forces du maréchal Haftar, le 4 avril, les combats ont fait cinq cent dix morts et deux mille quatre cent soixante-sept blessés, selon un bilan communiqué le 20 mai par l'Organisation mondiale de la santé.

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a mis en garde mardi devant le Conseil de sécurité contre « le début d'une guerre longue et sanglante » qui « pourrait conduire à la division permanente du pays ».

Nestor N'Gampoula et AFP

Journée Nationale de la Qualité et de l'Excellence Congolaise

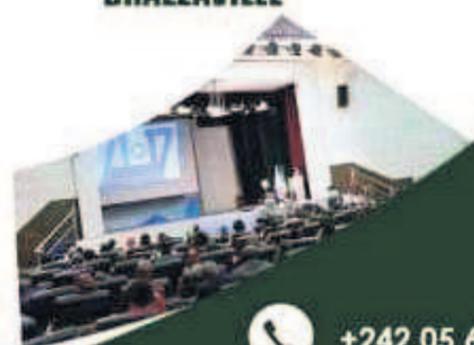


Thème:
Importance et enjeux de la Qualité dans le développement durable

Sous le haut patronage du Premier Ministre

23
Mai
2019
8h00 - 15h00

Auditorium du Ministère des Affaires Etrangères
BRAZZAVILLE



+242 05 626 95 35



<https://www.uca-qualityday-congo.online>

LITTÉRATURE

Un plaidoyer pour l'inscription de Présence Africaine au patrimoine mondial

Les écrivains, enseignants et étudiants de l'Université Marien-Ngouabi ont été édifiés sur le processus de créativité littéraire et de la maison d'édition, le 22 mai, lors d'une table ronde animée par différents acteurs culturels.

Suzanne Diop, co-directrice de Présence Africaine, les Prs Romuald Fonkouda, rédacteur en chef de ladite maison, Mukala Kadima Nzuji, ancien rédacteur en chef de la revue Présence Africaine et Marie Kattié, responsable de la communication de Présence Africaine ont respectivement parlé des conditions de publication d'un livre à cette maison d'édition, de la créativité littéraire, de l'acteur culturel et économique du livre.

Expliquant la procédure de l'élaboration d'une œuvre littéraire, Suzanne Diop a fait savoir: « Quand les gens nous envoient leur manuscrit, nous le regardons s'il est intéressant ou pas. Une fois que celui-ci est accepté, nous concluons avec l'auteur un contrat. Nous préparons le texte et nous l'organisons. Un rewriter est chargé de le lire et nous le corrigeons. Une fois corrigé, nous le vérifions ensemble avec l'auteur. Après l'étape de correction, nous le mettons en pages au format avant de l'envoyer à l'imprimerie. Ensuite nous faisons la promotion de ce livre ».

Pour sa part, le Pr Romuald Fonkouda pense que « Alioune Diop était fou d'avoir imaginé, pensé à défendre l'Afrique noire à partir de la culture. Le livre *La philosophie bantoue*, du révérend père Placide Tempels, publié en néerlandais, traduit en



Une vue des étudiants de l'Université Marien-Ngouabi, des écrivains et enseignants

français par Présence Africaine, est le premier ouvrage édité par cette maison. Celui-ci a permis à Alioune Diop de lutter pour l'indépendance du continent et s'engager dans le combat pour la reconnaissance de la dignité de l'homme noir, et suscita ainsi de nombreuses controverses ».

Marie Kattié, quant à elle, a insisté sur le principe de garder les catalogues classiques, c'est-à-dire de les réimprimer afin qu'ils soient accessibles.

Le Pr Mukala Kadima Nzuji, de son côté, a révélé qu'Alioune Diop était passionné des questions qui touchaient à l'africanité. « La philosophie bantoue a joué un

rôle très important dans notre manière de penser, de vivre. Le nombre de publications sur la philosophie africaine, sur la pensée africaine, sur la théologie africaine, est considérable à Présence Africaine ; il suffit seulement de regarder les catalogues, il y a énormément de thèses, textes qui ont été publiés dans ce sens-là et à cela s'ajoute une tendance dominante à cette époque dans le milieu des théologiens, ils parlaient d'inculturation. Il se posait une question essentielle dans le domaine de la chrétienté, comment transmettre l'évangile à travers la culture aux gens qui recevaient ce mes-

sage. Et, à partir de là, beaucoup de chercheurs ont été encouragés à publier chez Présence Africaine », a-t-il témoigné.

Le professeur a aussi parlé de l'expérience qu'il a eue à Présence Africaine. « C'est qu'il y a une exigence, c'est-à-dire la qualité de texte. Un accent est mis jusqu'aujourd'hui à Présence Africaine sur la valeur de la civilisation noire », se souvient-il. Il a, en outre, exhorté les écrivains en herbe à beaucoup travailler, indiquant: « Il n'y a pas de miracle à cela, rien que le travail. Pour écrire, il faut beaucoup travailler ».

Inscrire Présence Africaine au patrimoine mondial

Le Pr Mukala Kadima Nzuji a formulé le vœu de voir un jour Présence Africaine inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco comme cela se fait avec certains sites. « Présence Africaine mérite d'être inscrite sur la liste du patrimoine mondial, car elle occupe une place extrêmement importante dans le cheminement de la pensée africaine. Elle a dépassé toutes les contingences, ce n'est plus une structure familiale ni une institution qui appartient à un individu. Présence Africaine appartient à l'humanité. Pourquoi ne pas se battre au lieu de poser le problème de financement, pour que grâce aux grands intellectuels et politiques africains, que cette maison soit inscrite sur la liste du patrimoine mondial, et c'est à partir de là qu'elle peut survivre, s'ouvrir davantage, qu'elle peut mettre en place de nouvelles politiques pour intégrer de nouvelles visions », a-t-il souhaité.

Alioune Diop est né le 10 janvier 1910 à Saint-Louis (au Sénégal). Après des études primaires et secondaires (à Saint-Louis), il entama en Algérie, de 1936 à 1937, des études de Lettres classiques qu'il termina à la Sorbonne, à Paris. Il meurt le 2 mai 1980 à Paris.

Rosalie Bindika

INTERVIEW

Romuald Fonkouda : « La fréquence des auteurs qui viennent vers Présence Africaine n'a pas baissé »

Rédacteur en chef de la revue Présence Africaine, professeur des universités, Romuald Fonkouda a, dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, évoqué la fréquence des auteurs à sa maison d'édition et surtout loué l'initiative d'organiser le soixante-dixième anniversaire de cette maison dans la capitale congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Que représente pour vous la célébration des 70 ans d'existence de Présence Africaine ?

Romuald Fonkouda (R.F.): Fêter les 70 ans de la maison d'édition est un événement important, parce qu'il s'agit d'un patrimoine, qui est un patrimoine du continent. Les fêter en plus à Brazzaville, c'est une bonne chose, parce qu'il s'agit de faire venir ici la vitrine du savoir littéraire et du patrimoine culturel africain.

L.D.B.: Soixante-dix ans après, avez-vous gardé votre ligne éditoriale ?

R.F.: Ce qu'il faut savoir, c'est que la maison d'édition a édité depuis toujours des romans, de la littérature de jeunesse, de la poésie, du théâtre, des essais, dans presque tous les domaines. A partir de là, il n'y a pas de changements à avoir, il y a juste une continuité à maintenir. Je pense que ce qu'il y a à faire, c'est de maintenir cette idée selon laquelle, il faudrait que les Africains puissent parler de leurs problèmes à partir d'un lieu reconnu. Dès lors que cette ligne est bien établie, il n'y

a qu'à poursuivre simplement la pratique de l'édition qui s'est déroulée jusqu'ici sans difficultés.

L.D.B.: Quelle est la fréquence des auteurs aujourd'hui ?

R.F.: La fréquence des auteurs qui viennent vers Présence Africaine n'a pas baissé. Ce qui a peut-être baissé, c'est la qualité, la concurrence. Du coup, comme il faut dire la qualité, la somme des auteurs qui sont publiés est infiniment moindre.

L.D.B.: Justement, comment appréciez-vous vos produits actuellement sur le marché ?

R.F.: Je pense que sur le marché, les produits sont appréciés à la hauteur de ce qui serait la littérature africaine contemporaine. Un certain nombre d'auteurs sont reconnus, un certain nombre d'autres ne le sont pas. Parmi les auteurs qui sont reconnus, il y en a quelques-uns qui ont écrit et parmi les auteurs qui ne sont pas reconnus, il y a des jeunes qui arrivent. Il faut leur laisser le temps de faire des prouesses.

L.D.B.: Avec le développe-



ment de l'internet, le livre tout comme les maisons d'édition papier, à l'instar de la vôtre, ont-ils encore un avenir ?

R.F.: Contrairement à ceux qui pensent que l'internet allait tuer le papier, c'est le contraire. Il y a un filtre qui existe du côté du papier, mais qui n'existe pas du côté de l'internet. Le vrai problème c'est que n'importe qui peut s'improviser éditeur

numérique sans aucun filtre. Quand on dit le numérique aujourd'hui, qu'est-ce qu'on retient, rien du tout, parce que ça passe très vite, alors que ce qu'on retient infiniment c'est le papier. En fait, le numérique a renforcé la qualité papier ; les revues papiers ont plus d'avenir que les revues numériques, qu'on le veuille ou non, parce qu'on peut arriver à évaluer la qualité papier, alors qu'on ne peut pas toujours évaluer la qualité numérique. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de différence, mais en ce qui concerne le papier, la censure est absolument claire et nette, alors qu'en ce qui concerne le numérique, la reconnaissance ne l'est pas.

L.D.B.: A 24h de la fin des festivités marquant la célébration des 70 ans de Présence Africaine, que retenir-vous de cette initiative ?

R.F.: L'initiative d'organiser les 70 ans de Présence Africaine ici à Brazzaville, prise par l'Institut français et Les Dépêches de Brazzaville, est heureuse. Elle est d'autant plus heureuse, parce qu'elle vient couronner

une idée qu'a eue Présence Africaine de donner les livres aux écoles, aux élèves, aux bibliothèques du Congo. Ainsi donc, à 24h de la fin, je crains de dire que, pour moi les 70 ans ne s'achèvent pas demain ; ça se poursuit. C'est par ces livres que les jeunes qui vont lire deviendront peut-être les auteurs de demain. Ils maintiendront sans doute de façon absolue égale le patrimoine qui est celui de l'Afrique, du monde noir, le patrimoine qui a continué à créer à sa façon les éditions Présence Africaine, la maison d'édition, la revue et d'une certaine façon, la librairie. Je pense que ce sont ces choses-là qu'il faut maintenir. 70 ans, ça ne s'achève pas demain. Il faudrait peut-être penser déjà à 80 ans, 90 ans et 100 ans. J'aimerais bien voir et vivre ce centenaire. Après Brazzaville, nous organiserons les universités Présence Africaine, du 24 au 26 octobre de l'année en cours, à Paris.

L.D.B.: Et Mme Diop, comment se sent-elle ?

R.F.: Elle est impeccable.

Propos recueillis par Bruno Okokana

LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Résumé

LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE a pour but de mettre un terme à l'obsolescence créatrice africaine grâce au processus de destruction créatrice. Le PROCESSUS DE DESTRUCTION CREATRICE est le mouvement permanent de destructions d'activités liées aux anciennes activités de rente et de monopoles en initiant un nouveau processus cognitif offensif et défensif visant la promotion, la défense et la mise en œuvre des nouveaux concepts et paradigmes africains. Ce processus est désigné sous le vocable : processus d'innovations africaines de créations de nouvelles activités liées aux nouvelles innovations africaines et exigences de la mondialisation.

Introduction

En inventant la mondialisation, les multinationales (en d'autres termes les bras économiques des puissances étatiques) ont modifié les rapports économiques entre elles et entre les États. À l'image de l'hyperpuissance américaine, elles ont ouvert l'ère de l'hypercompétition. Les alliés, aujourd'hui solidaires contre le terrorisme, sont aussi de terribles adversaires commerciaux. Pourtant, cette guerre d'un nouveau genre est la cause de bien des bouleversements, elle est aussi une arme à destruction massive (famille, éducation, culture, avenir, cohésion sociale, État, justice, etc...). Dans la conquête des marchés, il n'y a plus d'alliés, uniquement des adversaires. Bien que des règles existent, la lutte a tendance

à les occulter. De facto, nous entamons une longue période de tensions en tout genre dont le suivi ne pourra pas se limiter à un discours lénifiant sur la recherche de la croissance. Les africains ne peuvent se suffire de schémas d'analyses élémentaires, devenus inopérants face à la complexité du monde d'aujourd'hui et plus encore de celui de demain. Ils doivent prendre la mesure des changements en cours, construire et consolider une économie du savoir pour permettre à l'Afrique d'occuper la place qui lui revient dans les échanges mondiaux. La responsabilité première en incombe à l'université africaine. Notre réponse traditionnelle face aux exigences du monde est devenue obsolète c'est-à-dire tombe en désuétude. L'offre de nos alliés traditionnels souffre d'une obsolescence créatrice, c'est-à-dire inadaptation d'une offre à une demande (les sept faims des peuples africains), due à l'apparition d'une offre nouvelle mieux adaptée à la demande (le glissement de la puissance financière mondiale vers le Moyen et Extrême Orient, l'offre chinoise principalement qui met un terme à un cycle économique). Ce n'est plus aux autres de faire pour nous, sans nous, c'est-à-dire contre nous. LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE (PSEA) incarne la nouvelle production africaine des paradigmes postcoloniaux en lien étroit avec les forces, faiblesses, opportunités et menaces que génère la mondialisation.

Définition

Une pensée devient stratégique quand elle, se distingue de la réflexion exécutive à caractère pratique, de la réflexion universitaire de type scientifique et de la pensée politique à dominante institutionnelle, car elle constitue un genre de réflexion holistique complexe, systématique et encadrée, qui ne s'acquiert pas automatiquement et à laquelle on ne peut pas accéder par intuition ou par inadvertance. LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE (PSEA) est donc un processus cognitif adopté dans le cadre du

rattrapage économique prônée par la stratégie de l'émergence économique des États

Africains. La PSEA organise la destruction créatrice des paradigmes postcoloniaux par un processus d'innovations africaines (les dispositifs industriels nationaux) face aux « sept faims » du peuple appelés communément les thématiques sociales à savoir :

1. L'accès à une nourriture en qualité et en quantité suffisantes
2. L'accès aux soins de santé
3. L'accès au travail et à la sécurité pour tous
4. L'accès à un toit décent, à l'eau potable
5. L'accès à l'alphabétisation et à l'éducation pour leurs enfants
6. L'accès à un avenir sécurisé et commun pour tous
7. L'accès à un bien être partagé par tous

Les processus économiques de rente et de coopération postcoloniaux n'ont pas permis, pendant longtemps, de favoriser de véritables transferts de compétences, la construction d'autonomies authentiques et pertinentes favorisant ainsi, le maintien d'une demande toujours renouvelée d'assistance, en lieu et place de l'émergence de véritables partenariats. Ce cycle économique a engendré, puis entretenu des pauvretés qui ont générées une grande crise des intelligences africaines face à la vitesse des réponses qu'exige la mondialisation. Avec la mondialisation les paradigmes postcoloniaux en Afrique deviennent inopérants ou très peu performants. La PSEA est donc l'appareil africain de solutions conçu pour alimenter en solutions, réflexions et actions les acteurs politiques et économiques sur les sept faims du peuple. Elle opte pour la créativité et l'innovation dans la recherche de nouvelles idées et d'applications novatrices des connaissances antérieures pour prévoir l'avenir et en déterminer les tendances et les transformations virtuelles.

Objectif

Changer des paradigmes postcoloniaux devenus inopérants face aux exigences de la mondialisation et de nos développements. Cette pensée se mettra en œuvre grâce à la Nationale Stratégique (la NS), un groupe d'institutions et d'expertises d'aide à la décision pour les gouvernements africains.

Mission

•Éclairer le gouvernement dans la conceptualisation et la mise en œuvre des nouvelles réponses stratégiques nationales en matière de guerre économique, de reconversion industrielle, d'offres de développement économique, de nouvelles solutions endogènes sur les thématiques sociales, environnementales ou technologiques.

•La PSEA a pour mission de structurer la théorie des socles en vue de développer une vision conquérante du monde africain par le développement d'un socle commun de connaissances, de croyances, de représentations, d'avenir et de projection.

Mode opératoire

•Le processus de destruction créatrice, grâce aux nouvelles ingénieries africaines que véhicule la PENSEE ENDOGENE STRATEGIQUE AFRICAINE, assure le renouvellement permanent des structures de production des connaissances et fournit selon

l'organisation-cible des réponses retenues, des outils techniques de mise en œuvre et d'accès au financement. Les nouvelles innovations entraînent

l'obsolescence et la disparition des habitacles dans lesquels nos paresseuses intellectuelles nous enferment

•LA PENSEE STRATEGIQUE ENDOGENE AFRICAINE (LA PSEA) doit correspondre à ce qu'attend l'Africain de ses élites, c'est notre savoir-faire différenciateur à promouvoir et cette responsabilité première en incombe à l'Université des Connaissances Africaines.

L'Université des Connaissances Africaines (UCA)

C'est une association apolitique ayant pour mission d'être un lieu de pollinisation mutuelle, sur les questions relatives à la production de nouveaux paradigmes africains nées des dynamiques endogènes générées par la mondialisation, que l'Afrique n'a pas orchestrée, mais subie. Elle est chargée de fournir et de créer le cadre conceptuel aux acteurs africains œuvrant pour la conceptualisation de nouveaux paradigmes postcoloniaux ainsi que de définir les axes prospectifs et orientations stratégiques. Initiée par Patrice Passy, Expert International en Intelligence économique, elle a pour objectifs:

•d'élaborer la Pensée Stratégique Endogène Africaine (PSEA) au sein des commissions techniques, qui elle sera mise en œuvre en Europe, aux États-Unis, en Chine et dans les pays africains par un réseau d'agences dénommé :

•la Nationale Stratégique. La NS est l'outil technique qui centralise le travail des commissions, après validation du comité scientifique et assure la mise en œuvre technique des productions, offres techniques et services conçus par les experts de l'UCA. Rôle

L'Université des Connaissances Africaines n'a pas pour vocation à supplanter les structures existantes, ni de faire de l'ombre à celles-ci, elle a pour rôle d'accompagner, dans un format à définir avec les États-clients selon leurs urgences stratégiques et prospectives, des rendez-vous sur objectifs grâce à un appareil innovant de solutions stratégiques, en vue de renforcer les capacités stratégiques des gouvernements, ministères ou collectivités publiques.

Organisation

L'Université des Connaissances Africaine est dirigée par un président ayant une double légitimité managériale et technique. Il est conseillé et accompagné par le président du comité scientifique ayant une légitimité académique et assistée de deux comités (commissions et experts). Les composantes de coordination couvrent les activités de la communication, de l'administration, des finances, de la database. Dans son domaine de compétence, chaque composante de coordination a pour mission d'élaborer sa stratégie, son organisation et de coordonner les projets qui en résultent en relation avec les commissions techniques chargées de concevoir des appareils de solutions en rapport avec les 7 faims du peuple.

Patrice PASSY
Président de l'Université
des Connaissances Africaines

Elle est bonne

Notre qualité réseau
everywhere you go

mtncongo.net





AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste : MFS AML Compliance Specialist / Specialist de la conformité pour la lutte anti blanchiment d'argent.

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Catégorie : Collège des Agents de Maîtrise

Type de contrat : CDD (2 ans) pouvant déboucher sur un CDI

Description des tâches:

Sous l'autorité du Senior Manager MFS Operations, le MFS AML Compliance Specialist assurera les principales missions suivantes :

- Développer, mettre en œuvre et maintenir des solutions de conformité en alignement avec le programme de conformité LBA/CTF/Sanctions / Anti-fraude de MTN Congo ;
- Concevoir, évaluer, soutenir et influencer la culture de conformité à travers MTN Congo
- Conseiller et soutenir les parties prenantes (principalement les MFS) et opérationnelles avec le développement de contrôles appropriés ;
- Veiller à ce que les activités suivantes se déroulent efficacement et systématiquement :
 - Enregistrement du client
 - Evaluation du risque client
 - Monitoring sur la surveillance du client / Enquête
 - Reporting rapports externes
 - Donner des conseils et des orientations à tout le staff sur les questions de fraude et de LBC/TF
- Veiller à ce que l'outil de lutte contre le blanchiment d'argent soit opérationnel et conforme aux exigences réglementaires, aux normes du Groupe et aux meilleures pratiques du secteur ;
- Analyser et faire approuver les rapports
- Assister pleinement et coopérer aux programmes d'audit pour déterminer les vulnérabilités organisationnelles ;
- Veiller à ce que toutes les parties prenantes bénéficient d'une formation pertinente sur les dernières tendances et techniques de lutte contre le blanchiment d'argent dans le secteur des services financiers mobiles ;
- Promouvoir une approche <<centrée MTN>> et <<Partenariat>> pour développer des relations solides avec d'autres groupes de travail et assurer le respect de la gouvernance du groupe.

CONDITIONS REQUISES :

Formation :

- BAC + 2 / 3 ou diplôme équivalent Finance, Economie, Comptabilité, Gestion
- Expérience professionnelle :

- Minimum de 2 ans d'expérience post-qualification, dont au moins 3 ans dans le secteur des services financiers mobiles / secteur bancaire et / ou bancaire
- Minimum 1-2 années d'expérience prouvée en tant qu'analyste AML / Fraude dans le secteur bancaire ou dans les services financiers mobiles, de préférence
- Expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de conformité
- Connaissance pratique des tâches de back-office dans un telco.
- L'expérience de l'élaboration de la documentation requise sur les utilisateurs (URS) ou d'un logiciel similaire est indispensable pour permettre d'améliorer les futures améliorations de l'outil de LBC.
- Volonté de travailler sur divers problèmes de conformité

Compétences :

- Très bonne connaissance des lois et règles de LBC / FT dans un contexte bancaire / de services financiers mobiles, de préférence en Afrique et au Moyen-Orient.
- Compétences exceptionnelles d'investigation et d'analyse
- Très bonnes compétences interpersonnelles et en communication (écrite et verbale)
- Solides compétences organisationnelles et aptitude à travailler de manière autonome et en collaboration au sein d'un environnement d'équipe Capacité à résoudre les problèmes,
- Innovateur
- Aptitude à interagir efficacement avec tous les niveaux de la direction, conseillers juridiques, forces de l'ordre, organismes de réglementation et auditeurs internes, tout en maintenant une confidentialité stricte.
- Environnement Windows (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
- Communication écrite et parlée
- Anglais

Qualités comportementales

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 02 juin 2019, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur Recrutement. MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

CENTRAFRIQUE

L'accord de paix entaché par le massacre de vingt-six civils

La mission des Nations unies dans le pays et les autorités ont lancé, le 22 mai, un ultimatum au leader du groupe 3R (Retour, réclamation, réconciliation), auteur de la tuerie de civils intervenue la veille dans l'ouest du pays.

L'accord signé en février entre les autorités et des groupes armés, dont l'application accumule des retards, a été profané par le massacre de vingt-six civils. La tuerie s'est déroulée dans deux villages situés à une cinquantaine de km de Paoua, près de la frontière avec le Tchad. Elle est la plus importante depuis la signature, le 6 février dernier, d'un accord de paix entre le pouvoir et quatorze groupes armés.

Réagissant à ces massacres qui ont eu lieu dans les villages de Koundjili et Djoumjour, la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), par le biais du représentant du secrétaire général de l'ONU dans le pays, Mankeur Ndiaye, les a condamnés « avec la dernière énergie ».

« Le 21 mai, des éléments du groupe armé 3R (Retour, réclamation, réconciliation) avaient organisé une réunion avec des habitants des

villages de Koundjili et de Djoumjour », a expliqué une source onusienne. « Lorsque les villageois se sont présentés, les éléments de 3R auraient ouvert le feu sur eux de manière indiscriminée, tuant douze civils à Koundjili et quatorze à Djoumjour »,

Premier ministre, en charge de la mise en place des unités mixtes associant membres des Forces armées centrafricaines (Faca) et groupes armés.

Lors d'une conférence de presse conjointe du gouvernement et de l'ONU, les deux parties ont durci le ton contre les

« Le gouvernement exhorte la population à ne pas céder à la tentation des représailles »

a-t-on ajouté.

La population centrafricaine est surprise de constater que le groupe 3R, qui prétend protéger les Peuls, tue des civils alors qu'il avait signé l'accord de paix. En retour, son chef, Bi Sidi Souleymane (alias Sidiki), a été nommé le 25 mars « conseiller spécial militaire » auprès du

3R. « Le gouvernement s'associe à la Minusca pour exiger de M. Sikidi l'arrestation des auteurs de ce massacre sous 72h, sous peine d'être tenu responsable de ces actes », a déclaré le ministre de la Communication, Ange Maxime Kazagui.

La population exhortée à ne pas céder à la tentation des représailles

Le chef du groupe armé est également sommé de démanteler toutes ses installations et les barrières qu'il a dressées dans la région qu'il occupe, dans le même délai. « Le gouvernement exhorte la population à ne pas céder à la tentation des représailles », a poursuivi le ministre, alors que des informations font état de la mobilisation dans la région de combattants anti-balaka - des milices d'autodéfense qui affirment vouloir protéger chrétiens et animistes contre les exactions des groupes musulmans -, pour en découdre avec les éléments de 3R.

Outre le massacre des civils à Koundjili et Djoumjour, une religieuse franco-espagnole de 77 ans, Inès Nieves Sancho, a été retrouvée le 20 mai décapitée dans le sud-ouest du pays, notamment dans un village

où elle enseignait la couture à des jeunes filles, selon le site Vatican news. Une situation qui a conduit le pape François à évoquer sur la place Saint-Pierre l'assassinat « barbare » d'une religieuse « au service des pauvres ». Déchirée par les violences depuis le renversement du président François Bozizé en 2013, la Centrafrique est loin de renouer avec la paix. En témoigne le fait que l'accord de sortie de crise préparé depuis 2017 par l'Union africaine, signé en février à Khartoum, est le huitième du genre depuis le début de la crise. Et aucun des précédents accords n'a abouti à un retour de la stabilité, dans un pays où les groupes armés contrôlent 80% du territoire et se battent pour la mainmise sur les ressources naturelles. Ce qui a contraint près d'un quart des 4,5 millions d'habitants de la Centrafrique à fuir leur domicile.

Nestor N'Gampoula

Avis de recrutement

Le groupe Yannick recherche :

- un conducteur de moto ;
- un conducteur de véhicule ;
- Un(e) secrétaire ;
- Un(e) comptable.

Adresse : 2549 avenue Charles de Foucault, quartier Cq31 en face de l'hôtel Marina.
Tel : 06 967 73 74

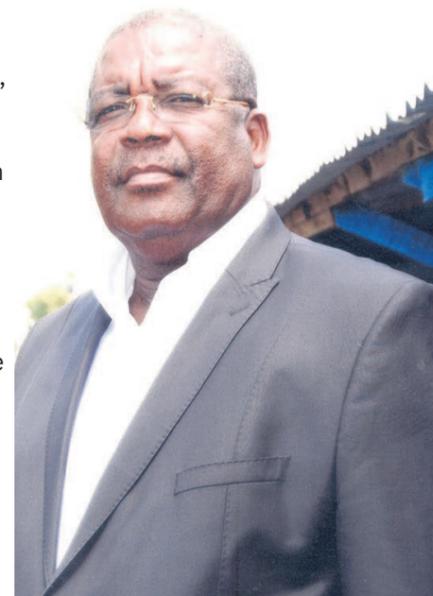
IN MEMORIAM

24 mai 2017-24 mai 2019

Voici deux (2) ans que notre Président, grand frère, oncle, Bothart Victor Botokoto, nous a quittés pour un monde meilleur. Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celui auquel on continue de penser. En ce jour commémoratif, « la Grande Famille, LA N'Sele » prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher. La lumière et la force de Dieu, ainsi que sa présence auprès de lui sont notre confort et notre joie.

Président, que la paix du seigneur soit toujours avec toi.

Président, jamais, la grande famille LA N'Sele ne t'oubliera.



NÉCROLOGIE

Lydie Gisèle Oko, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, la famille Jean Marie Ibara, Marie Ngala, Odette Ibara, Léocadie Ibara, Natacha Ibara ainsi que petits-fils et petites-filles informent parents, amis et connaissances, du décès de leur mère, et grand-mère Joséphine Niandinga Akiéra, survenu le 20 mai, à Brazzaville, des suites d'une maladie.

La veillée funèbre se tient au quartier Itatolo (arrêt Chrisco).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Programme relatif aux obsèques de Patrick Tchicaya

Patrick Emery Tchicaya, agent ARPCE, décédé le 8 mai 2019 à Rabat au Maroc.

Vendredi 24 mai :

- 9 h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10 h : arrivée de la dépouille au domicile familial
- 11 h : lecture de l'oraison funèbre par le représentant du DG de l'ARPCE suivi du dépôt de gerbe de fleurs
- 11 h 30 mn : hommage et recueillement
- 14 h : départ pour le cimetière
- 16 h : fin des obsèques



REMERCIEMENTS

Les familles Do Nascimento, Simon Tchicaya (Sang chaud), Mouandou, Immaculée Perreira, Victoria Adebo et Cleosia remercient parents, amis et connaissances du soutien multiforme que vous leurs avez apportés lors du décès, le 15 avril 2019 à Paris, en France, de Rosalie Liambou Mouandou.



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo retrouve l'Afrique

Les Stelliens ont dominé 3-0, le 22 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) en match comptant pour la 25e journée, enterrant définitivement les espoirs des Diables noirs de disputer la coupe africaine de la Confédération la saison prochaine.

Dans la lutte pour la deuxième place qui les a opposés aux Diablotins, les Stelliens sont sortis vainqueurs. Une journée seulement après la consécration couplée d'une qualification de l'AS Otoho pour la Ligue des champions, l'Etoile du Congo lui a emboîté le pas en validant, à une journée de la fin du championnat, son ticket de disputer la Coupe africaine de la confédération 2019-2020.

Après avoir manqué les deux dernières éditions, l'Etoile du Congo avait à cœur l'envie de revenir au premier plan. Au cours du derby contre les Aiglons aux allures d'un piège, les Stelliens n'ont pas du tout tremblé. Bien au contraire, ils n'ont eu besoin que de dix-sept minutes pour faire plier les Aiglons. Roland Okouri a placé les Stelliens dans le droit chemin à la 3e mn. Deldy Goyi l'a imité dans

les minutes qui suivaient en signant un doublé respectivement à la 7e et 17e mn. L'Etoile du Congo a su gérer la suite des débats jusqu'au terme de la rencontre. Avec cinquante-cinq points, elle ne sera plus rattrapée par les Diables noirs quoi qu'il arrive lors de son dernier match, le 27 mai, contre la Jeunesse sportive de Talangaï (JST).

Un match sans enjeu mais Cédric Nanitélamio, le coach de l'Etoile du Congo, entend jouer à fond pour confirmer la belle série de ses poulains. « Le championnat n'est pas encore fini. Il reste un match contre la JST pour bonifier cette deuxième place. Et si on réussissait à battre cette équipe, cela fera toute une phase retour sans défaite. Ce sera un record pour nous. Finir en beauté serait exceptionnel »,

a déclaré l'entraîneur stelliens.

Une belle saison pour les Stelliens

Cette saison, l'Etoile du Congo a réalisé sa meilleure série, en ne concédant pas de défaite depuis le début de la phase aller. Sur les douze matches disputés en attendant celui de lundi contre la JST, l'Etoile du Congo en a gagné dix contre deux nuls. La victoire contre le Cara était la septième d'affilée depuis qu'elle est passée devant les Diables noirs.

Les vert et jaune, dont le dernier titre national remonte en 2006, retrouvent l'Afrique deux ans après lors de leur dernière apparition en 2017. L'Etoile du Congo, alors



Deldy Goyi a fait plier le Cara en moins de 20 mn/Adiac

troisième du championnat, avait échoué en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération devant la Jeunesse sportive de Kabylie (0-0 et 0-1 en terre algérienne). La saison qui précédait, l'Etoile du Congo (deuxième) avait échoué en seizièmes de finale de la Ligue des champions devant l'Entente sportive de Sétif (1-1 à Brazzaville puis 2-4 à Sétif). En termes de jeu, l'équipe a peut-être livré sa meilleure prestation des treize dernières années.

« Quand je vois tout ce que ces jeunes ont réalisé, c'est incroyable. On a battu le record

de l'année passée en termes de points et de buts. On a apporté de l'expérience dans le groupe. Les joueurs comme Ondongo, Madinga, Etou et Deldy Goyi sont de vrais attaquants, des renards de surface. Et quand vous avez une attaque avec Okouri qui a dix buts, Goyi neuf buts, Mokombo huit buts, Etou neuf buts, c'est tout à fait normal qu'on arrive là où on est parce que devant on marque et derrière on n'en prend pas beaucoup », a expliqué Cédric Nanitélamio.

James Golden Eloué

INCLUSION DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Ligue de Sports de travail de Brazzaville reçoit l'appui d'Africa digital académie

La directrice d'Africa digital académie, Kriss Brochec, a décidé de soutenir l'organisation, d'ici au mois d'octobre, d'une semaine « Handicap et digital », dans le but de former les community manager et les webmasters parmi les personnes handicapées.

Africa digital a fait part de sa volonté d'accompagner la Ligue départementale de Sports de travail, lors de la table ronde tenue le 21 mai, qui a regroupé, au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, les experts autour de trois valeurs essentiels: le sport, handicap et digital. Le débat a porté sur le thème « Comment le sport peut-il contribuer à l'inclusion de personnes à mobilité réduite ? ». Cette problématique a permis

aux participants, chacun dans son domaine, de donner des réponses visant à valoriser les personnes à mobilité réduite.

Dans le domaine du numérique, la directrice d'Africa digital, Kriss Brochec, a montré comment le digital peut assurer l'autonomisation des personnes vivant avec handicap d'autant plus qu'il est un facteur d'inclusion sociale des personnes handicapées.

« Déjà, le numérique va leur

permettre de porter leur voix. Comme on dit aujourd'hui, avec le numérique chaque personne peut être un média. Porter leur voix va leur permettre de faire du lobbying pour leur cause. Le numérique peut aider à l'autonomisation des handicapés en leur permettant d'effectuer des petites tâches », a-t-elle souligné.

Kriss Brochec a indiqué qu'être handicapé moteur n'affecte pas les capacités intellectuelles. Elle s'est engagée à organiser, d'ici à octobre, un « boot camp » pour former les personnes vivant avec handicap dans le digital.

« Dans le cadre de nos activités avant la fin de l'année, nous allons organiser une semaine handicap et digital qui aura pour but de former les com-

munity manager qui ne seront prises que parmi les personnes handicapées. Nous allons aussi former les webmaster et le tout pendant une semaine à Brazzaville pour aider les personnes vivant avec handicap à porter leurs messages beaucoup plus loin, beaucoup plus haut, avec beaucoup plus d'impact et on l'espère avec des résultats réels de leur vie quotidienne », a-t-elle promis. Les former leur permettra de gérer, par exemple, les pages des réseaux sociaux d'une entreprise.

Pour sa part, le Dr Depaget a démontré comment le sport est un outil important de la cohésion sociale. Selon lui, il permet d'améliorer la performance. Le Dr Depaget s'est ensuite interrogé sur le type de sport à adapter

à l'ensemble du personnel d'une entreprise afin de mieux favoriser l'inclusion des personnes à mobilité réduite. Il a pris l'exemple du nzango qui, naturellement, se joue avec les pieds. D'après lui, on peut changer les règles de jeu en pratiquant cette fois-ci les mains pour obliger les personnes assises sur un fauteuil roulant à le pratiquer. « Aujourd'hui, on peut faire la marche. Aujourd'hui la question à l'entreprise c'est comment faire pratiquer le sport en tenant compte de tous les acteurs ? Vivre avec handicap dans une entreprise ne doit pas empêcher l'activité physique, parce qu'il y a des activités qui sont adaptées », a commenté le Dr Depaget.

Parlant de l'insertion dans les entreprises, Goma Foutou, expert en ressources humaines, a, quant à lui, souhaité voir l'Etat congolais prendre une mesure obligeant les entreprises de production à recruter en leur sein au moins 15% de personnes vivant avec handicap. « Est-ce que l'Etat congolais est capable de pouvoir mettre en place une loi autorisant les entreprises à pouvoir recruter au minimum 15% de personnel vivant avec handicap et derrière mettre un mécanisme de compensation ? Le mécanisme de compensation consiste à les aider à réduire leur cotisation fiscale, ce qui est possible », a-t-il indiqué. Les personnes vivant avec handicap qui ont participé à cette table ronde ont plaidé pour leurs droits, se disant qu'elles se sentaient marginaliser.

J.G.E.

et Rude Ngoma (stagiaire)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des missions déployées sur le terrain pour la collecte des données

Des équipes composées d'experts du ministère de tutelle et des firmes Studi et Idea Consult sont envoyées à travers les vingt provinces pour recueillir les données et consulter des acteurs provinciaux en vue de faire un état des lieux du secteur sur l'ensemble de la République démocratique du Congo (RDC).

La RDC s'est inscrite dans un ambitieux programme d'aménagement de son territoire, conformément à ses engagements dans le cadre du processus de la Réduction des émissions dues à la dégradation et à la déforestation (Redd+). Initié par le ministère de l'Aménagement du territoire et renovation de la ville grâce au financement de la Norvège via l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale, le projet de réforme de l'aménagement du territoire est mis en œuvre en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement. Il exige une forte implication de multiples parties prenantes. C'est dans ce cadre que les missions de collecte des données et de consultation des acteurs sont déployées dans toutes les provinces depuis avril dernier. Déjà achevées dans un grand nombre de provinces, elles se



Des participants à l'atelier de sensibilisation à la réforme de l'aménagement du territoire, à Kinshasa

poursuivent actuellement à Kisangani, dans la province de la Tshopo; à Bandundu, dans le Kwilu; à Lusambo, dans le Sankuru; et à Boende, dans la province de la Tshuapa. Les experts se rendront dans les prochaines semaines dans les

provinces restantes, à savoir le Nord-Ubangi, le Mai-Ndombe et le Kasai car ces missions doivent prendre fin en juin. Ces descentes sur le terrain sont une occasion, dans une approche participative et concertée, de rencontrer

les autorités provinciales pour collecter des données, conformément au contenu du guide d'entretien préalablement conçu et d'organiser des séances de travail avec des acteurs provinciaux. L'objectif étant d'élaborer une pro-

blématisation du développement provincial, proposer des orientations et déterminer les priorités. Elles permettent, par ailleurs, de compléter la documentation nécessaire à l'élaboration des états de lieux des provinces

Notons que le processus de la réforme de l'aménagement du territoire a été lancé en mai 2017. Il vise deux objectifs : mettre en place une administration forte du sommet à la base et doter le pays d'outils d'aménagement du territoire, à savoir le document de politique nationale d'aménagement du territoire, la loi-cadre sur l'aménagement du territoire et le schéma national d'aménagement du territoire. En outre, un guide méthodologique facilitera l'élaboration des plans provinciaux et des plans locaux d'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

GENRE

Barbara Kanam prête à défendre les droits des femmes

La chanteuse congolaise a pris l'engagement en sa qualité de nouvelle championne de la vulgarisation du Protocole de Maputo, lors d'une cérémonie de parrainage organisée récemment en son honneur par l'ONG internationale Ipas, partenaire du ministère du Genre, famille et enfant, au Salon Congo à Kinshasa.

L'artiste musicienne s'est engagée à promouvoir les droits de la femme, à les défendre et en faire large écho auprès de toutes les femmes afin que cesse toute discrimination liée au genre et autres abus qui en découlent. Son engagement, a-t-elle fait savoir, trouve son fondement dans le cadre juridique défini par le Protocole de Maputo ratifié par la République démocratique du Congo (RDC).

La championne congolaise du Protocole de Maputo soutient qu'il est « anormal, en RDC, que les mineures soient victimes de mariage précoce, le planning familial soit décidé sans collaboration ni participation de l'autre, qu'une fille soit morte à la suite d'un acte d'avortement pratiqué hors normes ». Raison pour laquelle, elle a décidé de porter haut la voix des autres, à être leur ambassadrice auprès des décideurs et autres acteurs sociaux en campagne comme en ville. « La femme est et restera toujours un être humain à part entière devant jouir du droit de disposer sexuellement d'elle-même autant que l'homme », a-t-elle martelé.

Présente à cette cérémonie, la ministre du Genre, famille et enfant, Chantal Safu, a fait savoir que le credo de Barbara Kanam est de « combattre l'ignorance des droits de la femme, promouvoir ces droits, en faire un



Barbara Kanam, la porte voix des femmes

large écho, mobiliser la femme autour d'une meilleure connaissance de ses droits ».

Barbara Kanam, a-t-elle poursuivi, s'est désormais résolue à rejoindre les championnes du Protocole de Maputo dans leur apostolat. La diva africaine a avoué être pressée d'ajouter cette flèche à son arc pour demander, au moyen de sa voix et de sa musique, que les Etats signataires de ce texte entreprennent des actions positives spécifiques, appelées aussi mesure de discrimination positive.

Dans son combat pour la mise en œuvre

de ce document, Barbara Kanam mènera des plaidoyers auprès des personnes ciblées pour leur montrer l'importance de la participation des femmes à toutes les élections sans discriminations et qu'elles soient représentées en parité avec les hommes et à tous les niveaux. Le protocole de Maputo milite pour que la femme ait le droit notamment d'exercer un contrôle sur sa fécondité, de décider de sa maternité, du nombre d'enfants et de l'espace des naissances ainsi que le libre choix des méthodes contraceptives.

Blandine Lusimana

INCIVISME

Le bureau du HCR vandalisé à Monga

Dans un communiqué rendu public le 22 mai, l'agence onusienne condamne avec fermeté le pillage de ses locaux à Monga, dans la province du Bas-Uele.

Des individus non identifiés ont pillé le bureau du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) dans la localité de Monga ainsi que les installations de ses partenaires. Dans leur furie, ils ont emporté un nombre important d'articles ménagers destinés à être distribués aux réfugiés centrafricains et des personnes vulnérables congolaises. Selon un premier bilan, un policier a été blessé. Toutefois, le HCR remercie les autorités locales qui sont vite intervenues pour protéger quelques biens. « Nous remercions les autorités locales pour leur intervention rapide », a dit Ann Encontre, représentante régionale du HCR qui fait remarquer, par ailleurs, que tout acte de violence contre les humanitaires a inévitablement des conséquences. « Si nous jugeons qu'il n'est pas possible de travailler dans certaines zones, les activités humanitaires pourront potentiellement être réduites, ce qui aura un impact négatif sur la situation des réfugiés, mais également sur la population locale dans les zones accueil », soutient-elle.

Suite à cette situation, le personnel du HCR a été relocalisé temporairement au sein d'un autre bureau. Selon les données de cette agence onusienne, la République démocratique du Congo a accueilli cent soixante-treize mille réfugiés centrafricains. Le HCR a cinq bureaux dans les zones d'accueil, qui se trouvent dans les provinces du Bas-Uele, Nord-Ubangi et Sud-Ubangi. Leur mission est la protection des réfugiés ainsi que le soutien envers les communautés hôtes.

B.L.

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU

Les habitants sensibilisés à la gestion forestière

Deux débats communautaires sur les changements climatiques, le processus Redd+ et la lutte contre la corruption dans le secteur forestier ont été organisés, du 14 au 16 mai dans les localités de Zanaga et Bambama, dans le cadre des activités du projet « Intégrité dans les initiatives climatiques comme Redd+ ».

Les débats ont été initiés par l'organisation non gouvernementale Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), en partenariat avec Transparency international. Ils ont regroupé une centaine de participants de Zanaga et Bambama, notamment les autorités locales, les comités de village, les chefferies de quartier, les représentants des organisations de la société civile et de l'administration publique, les groupements des femmes et des jeunes ainsi que les représentants des autochtones.

Sur le thème « Améliorer la gouvernance forestière et climatique à travers la promotion de la transparence et la lutte contre la corruption », les débats ont été animés par Sy Abdoulaye, Fabrice Kimpoutou et Bemba Darnel, respectivement membres de la RPDH et du Cajac.

Le projet « Intégrité dans les initiatives climatiques comme Redd+ » est financé par l'Agence française de développement. La RPDH, à travers ses activités, voudrait vulgariser le processus Redd+ pour le faire connaître au public afin qu'il se l'approprie et susciter une prise de conscience citoyenne. Il s'agit d'inciter la population à promouvoir la réduction des émissions des gaz à effet de serre, amener les médias lo-

caux à devenir des acteurs à part entière du débat sur la gestion responsable des forêts et la lutte contre la corruption dans le processus Redd+.

L'ONG a également vulgarisé l'outil Cajac au sein des communautés de Zanaga et Bambama pour les impliquer dans le suivi des cas de corruption dans le processus Redd+, amener les victimes et témoins des cas de corruption en matière forestière et Redd+ à déposer des requêtes au Cajac.

A cette occasion, les communautés locales et les autochtones se sont exprimées sur leurs conditions de vie. Elles ont ainsi dénoncé les présumés actes de corruption, de violations des droits de l'homme et droits d'usage auxquels elles sont victimes.

L'implication des communautés locales sollicitée dans l'élaboration des cahiers des charges

Soulignons que ces débats ont suscité des échanges directs et fructueux entre les communautés, les autochtones et les autorités locales. C'est ainsi que les besoins exprimés ont abouti aux actions de plaidoyer retenues par les acteurs publics et privés impliqués dans la gouvernance forestière pour donner suite aux recommandations émises par la population.



Les participants/Adiac

Enfin, pour pérenniser le partage d'expériences en matière de changements climatiques, Redd+ et de lutte contre la corruption, la RPDH a mis en place un comité Cajac-Redd+ dans chaque localité. Ces comités regroupent les diverses sensibilités présentes aux débats pour le suivi des activités d'exploitation forestière et minière illégales.

Au terme des échanges, les participants ont formulé des recommandations et propositions à l'endroit du gouvernement. Ils ont, entre autres, demandé à l'Etat de rendre disponibles et accessibles les cahiers des charges aux autorités locales et aux communautés riveraines des zones d'exploitation pour appropriation et utilisation,

d'impliquer les autorités locales, les communautés locales et les autochtones dans les processus d'élaboration, de validation, de mise en œuvre des cahiers des charges pour en améliorer le suivi.

Le secteur privé devrait, quant à lui, respecter le consentement libre lors des campagnes ainsi que la mise en œuvre des projets d'investissement en matière forestière et minière, réaliser des études d'impact environnemental et social en amont et en aval sur tout projet dont la zone d'exploitation est riveraine des communautés locales et des autochtones. La société civile a été appelée à former les communautés locales sur l'utilisation et le suivi de l'exécution des cahiers des charges et de

mener des actions de plaidoyer à l'endroit du secteur privé sur la responsabilité sociale des entreprises, le respect des cahiers des charges et des outils de gouvernance forestière et minière.

Enfin, pour s'assurer du bon suivi des mesures prises, la délégation de la RPDH dans la Lékoumou a mis en place des comités de suivi, respectivement à Zanaga et à Bambama. « Je suis motivée à l'idée de travailler pour le Cajac-Redd+. Je serai capable dorénavant d'identifier, recenser et témoigner des cas de corruption et autres violations dans le secteur forestier et Redd+ », a dit Caroline Lekoulediamé, membre du Cajac Zanaga.

Charlem Léa Legnoki

Les conseillers municipaux et départementaux informés des travaux du Sénat

Une communication portant sur la synthèse des travaux de la cinquième session ordinaire administrative et la troisième session extraordinaire de la troisième législature de la chambre haute a été faite, le 22 mai, à l'endroit des élus locaux, à l'occasion des travaux de leur sixième session ordinaire.

Les conseillers municipaux et départementaux de la ville océane ont été édifiés sur l'ensemble des affaires abordées lors des deux dernières sessions du Sénat, notamment le projet de loi autorisant la ratification de la convention de Minamata sur le mercure; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement relatif au projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité entre la République du Congo et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt relatif au financement additionnel du projet de renforcement des capacités en

statistiques entre la République du Congo et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et autres; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord

complémentaire sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine.

Réagissant à cette communication du collectif des sénateurs, des élus locaux ont

posé des questions portant sur le chômage des jeunes, la construction des marchés à Pointe-Noire, le manque de sang dans les hôpitaux de la ville, le nombre élevé des

morts dans les hôpitaux, les arriérés de salaires du personnel du Centre national de transfusion sanguine à Brazzaville, les coûts élevés des postes de péages et pesages sur la nationale n°1, la pénurie en carburant et autres.

Rappelons que les travaux de la cinquième session ordinaire administrative et ceux de la troisième session ordinaire du Sénat se sont tenus respectivement du 1er février au 10 avril et du 14 au 20 mai à Brazzaville. Le collectif des sénateurs de Pointe-Noire était composé de Gabriel Nzambila, Victor Foudi, Odette Massoussa née Kambila, Bernard Batchi et Jean Félix Tchicaya.

Faustin Akono



Les sénateurs face aux conseillers de Pointe-Noire



Des forfaits décalés pour
**APPELER TOUS
LES RÉSEAUX**



MASOLO XL

LE RESEAU DES SMARTPHONES

***121*1*2#**

Publicis 4i Partners

CINÉMA

« Le bonheur est un système complexe » ouvre le festival du film italien

L'édition s'est ouverte le 22 mai, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, en présence de l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Léo, qui avait à ses côtés le chef de la délégation de l'Union européenne, Raul Mateus Paula. Elle prendra fin le 26 mai, en début d'après-midi.

Après un bref mot de bienvenue de la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, l'ambassadeur d'Italie a indiqué que l'initiative d'organiser le festival du film italien est une collaboration avec cet institut. Son pays, a-t-il fait savoir, a beaucoup de domaines à faire découvrir au monde, entre autres, la musique, la gastronomie mais aussi le cinéma. Ce festival est donc le début des activités qui vont accompagner l'ambassade toute l'année.

« Nous voulons aussi apporter à Brazzaville le cinéma moderne italien. Ce n'est pas le film classique, ce sont les nouveaux régisseurs qui ont porté les nouvelles générations d'acteurs qui s'occupent des thématiques particulières de la vie moderne, de la société, de l'économie. Nous voulons porter aussi dans ce pays ami, les questions qui sont discutées en Italie, à savoir la nouvelle génération et des choses qui apportent de l'espoir ; l'espoir de maintenir l'humanité, de trouver un futur pour les jeunes », a indiqué le diplomate. Il a exprimé la joie de voir la salle prise d'assaut par le public, espérant les activités que l'ambassade continuera à organiser renforceront davantage les liens entre les deux pays. Un film passionnant

C'est pratiquement à 18h15 mn qu'a débuté la projection du premier film du festival du cinéma italien. «Le bonheur est un système complexe» a été réalisé en 2015 par Gianni



L'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Léo

Zanasi. Enrico Giusti, travailleur dans une entreprise de conseil, est chargé de convaincre les héritiers d'entreprises familiales de céder leurs parts. Le but étant d'éviter la faillite de la société, mais le sauvetage n'échappe généralement pas à une restructuration et laisse à ce titre de nombreuses familles sans emploi. Le festival va se poursuivre ce 24 mai à 18h00, toujours à IFC, avec le film «The start-up» ; puis le 25 mai à 18h00 avec «Il faut un beau physique» ; enfin, le 26 mai à 14h00, par le documentaire «Le club des 27» et à 16h par le film «Le jour avant l'examen».

Bruno Okokana

SOUDAN DU SUD

Salva Kiir invite Riek Machar à « rentrer à la maison »

Sous l'effet de leur rencontre avec le pape François au Vatican, le président sud-soudanais a renouvelé un appel à son ancien vice-président à revenir à Juba et à devenir un partenaire pour la paix.

«Je lui ai complètement pardonné et tout ce que je lui demande c'est de devenir un partenaire pour la paix, car il n'est plus mon adversaire.» C'est en ces termes empreints de rédemption que Sa va Kiir a lancé un nouvel appel à Riek Machar.

L'influence du pape François y est pour beaucoup. Dans un discours prononcé lors de l'ouverture de la session parlementaire, le président Kiir a vanté l'influence bénéfique du pape François et promis d'œuvrer à la paix conclue à Addis Abeba, en septembre 2018.

Un accord qui avait permis de mettre un terme à la guerre civile débutée en 2013 et prévoyait en principe la formation d'un gouvernement transitoire d'union nationale au 12 mai. «Dans l'esprit de cet accord (de paix) et de notre expérience à Rome, je réitère mon invitation à Riek Machar à rentrer à la maison», a ajouté le chef de l'Etat. «Nous avons besoin de lui», a-t-il martelé.

Salva Kiir est également revenu sur le geste du pape François, qui s'était agenouillé pour embrasser les pieds des deux belligérants lors d'une retraite spirituelle à laquelle il avait invité les deux hommes au Vatican. «Pour être honnête, j'étais bouleversé et je tremblais, mais je savais aussi au fond de moi que sa Sain-

teté faisait ça pour montrer l'humilité du Christ. Il nous disait d'être humbles et d'être de bons servants du peuple», a-t-il rappelé. «L'acte d'humilité du pape François est à la fois une bénédiction et une malédiction pour nous tous. Une bénédiction, si nous entendons son appel à la paix, et une malédiction si nous jouons avec la vie de notre peuple», a laissé entendre le président sud-soudanais, poursuivant: «Notre pays est à la croisée des chemins : embrasser et consolider la paix ou s'enfoncer à nouveau dans la guerre. Je me bats pour la paix et la stabilité et je rejette complètement la guerre».

Salva Kiir a promis que son gouvernement utilisera toutes les ressources à sa disposition dans le but de consolider la paix et la stabilité du pays. Mais Riek Machar, chef rebelle, qui doit récupérer son poste de vice-président, s'inquiète des conditions de sécurité pour son retour dans la capitale sud-soudanaise. Il a obtenu début mai un délai de six mois supplémentaires pour former le gouvernement de transition.

Le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en décembre 2013, lorsque le président Kiir a accusé Riek Machar, son ancien vice-président, de fomenter un coup d'Etat. Le conflit, marqué par des atrocités et le recours quasi systématique au viol comme arme de guerre, a fait plus de trois cent quatre-vingt mille morts, selon une étude récente, et poussé plus de quatre millions de Sud-Soudanais, soit près d'un tiers de la population, à quitter leur foyer.

Noël Ndong

MÉDECINE POUR TOUS

Cœur et grossesse

L'objet de ce propos est triple : indiquer les modifications physiologiques que la grossesse imprime au système cardiovasculaire, préciser les modalités de prise en charge des cardiopathies pré-existantes, décrire les cardiopathies spécifiques de la grossesse.

Modifications cardiovasculaires physiologiques au cours de la grossesse. Elles débutent dès la 10e semaine (SA) d'aménorrhée et se poursuivent jusqu'à la 32-36e SA. Le débit cardiaque (=QC=quantité de sang éjecté par le cœur/minute) s'élève régulièrement et atteint son maximum à la 28e SA. Cet accroissement est dû à l'augmentation du volume sanguin total et de la fréquence cardiaque (pouls rapide). Il explique la présence d'un souffle systolique dit fonctionnel (sans conséquence pathologique). En outre, sous l'effet d'hormones spécifiques (prostaglandines), il se produit une dilatation artérielle. L'augmentation du volume sanguin se fait surtout aux dépens du plasma et non des cellules sanguines, ce qui rend compte de l'anémie physiologique de la grossesse par hémodilution. Elle est rendue nécessaire par l'existence de la circulation foeto-placentaire. Enfin, l'élévation du taux des facteurs de la coagulation génère une hypercoagulabilité sanguine qui explique le risque accru de manifestations thromboemboliques (phlébite, embo-

lie pulmonaire). Enfin, l'accouchement accroît considérablement le travail du cœur, notamment par la redistribution d'environ 300 ml de sang utéro-placentaire vers la circulation générale à chaque contraction cardiaque. Normalement, toutes ces modifications disparaissent après l'accouchement.

Modalités de prise en charge des cardiopathies au cours de la grossesse. Il s'agit des cardiopathies congénitales ou acquises (rétrécissement mitral rhumatismal notamment) et de l'HTA. Une consultation pré-conceptionnelle est recommandée qui permet d'en évaluer la sévérité et le risque évolutif sur la mère et le fœtus afin d'envisager une correction interventionnelle ou chirurgicale préventive, hormis le cas de l'HTA qui requiert un régime strict et un traitement médicamenteux approprié. Sur grossesse en cours, deux attitudes sont possibles devant une valvulopathie jugée sévère : en cas de grossesse débutante, son interruption est envisageable afin de corriger la valvulopathie avant une prochaine grossesse ; sur grossesse avancée, une cure radicale peu invasive de la valvulopathie peut être envisagée. La prise en charge médicale d'une cardiopathie sur grossesse comprend : les mesures hygiéno-diététiques (régime très peu ou pas salé, notamment), un traitement médical minimal et

approprié si nécessaire, la surveillance cardiologique clinique et écho-Doppler tous les 3 mois au moins et la surveillance pendant le travail. Il est rare aujourd'hui qu'on en vienne à pratiquer une césarienne. La prévention des embolies doit être envisagée dans le post-partum.

Cardiopathies spécifiques de la grossesse. Typiquement, il s'agit de la cardiomyopathie du péripartum (CMPP) et de la pré-éclampsie. a) La CMPP, naguère appelée syndrome de Meadows, est une cardiomyopathie dilatée (CMD) telle que décrite dans les Dépêches de Brazzaville (3425 : 24-, 2019) et qui requiert un régime sans sel et un traitement digitalo-diurétique. En voici les particularités : survenue au cours de la grossesse dans les deux mois précédant le terme et jusqu'à six mois après l'accouchement ; femme jeune, multipare, plus fréquemment africaine, sans cardiopathie préexistante, développant une insuffisance cardiaque globale d'évolution généralement favorable sous traitement mais pouvant être létale et à haut risque de récurrence au cours d'une nouvelle grossesse. b) La pré-éclampsie (ou toxémie gravidique). En voici l'essentiel : prévalence à 6% de femmes enceintes, HTA \geq 140/80 mmHg survenue au-delà de 20 SA d'aménorrhée avec protéinurie \geq 300mg/24 heures, âge \leq 40 ans ; facteurs de risque fré-

quents (race noire, obésité, première grossesse ou grossesse gémellaire, antécédents familiaux ou personnels de pré-éclampsie), symptômes d'alerte devant conduire au spécialiste, à type de gonflement important ou rapide des jambes, bouffissure du visage et des mains, prise de poids rapide, essoufflement, céphalées, troubles digestifs avec douleurs abdominales, etc. Possibilité de complications graves, à détecter tôt pour sauver la mère et l'enfant, à savoir, pour la mère : décollement placentaire, atteintes rénale, hépatique, pulmonaire, cardiovasculaire, AVC, convulsions (éclampsie), troubles de l'hémostase avec hémorragies majeures, décès ; pour l'enfant : retard de croissance intra-utérin, naissance prématurée, faible poids de naissance, décès ou risque accru de cardiopathies plus tard.

Au total, la grossesse peut, d'une part, générer deux cardiopathies spécifiques graves à type de cardiomyopathie du péripartum et d'HTA avec albuminurie (pré-éclampsie/éclampsie), d'autre part aggraver une cardiopathie ou une HTA préexistante. Ces situations doivent être détectées précocement par le médecin traitant et confiées aux spécialistes concernés afin de préserver la vie de la mère et de l'enfant et de leur éviter des complications dans le futur.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite,
nbouramou@yahoo.fr